



COMPTE ADMINISTRATIF

2015

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, l'ordonnateur doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées en établissant le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes,
- présente les résultats comptables de l'exercice,
- est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Les documents budgétaires « officiels », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14, M4 et M49).

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser les données issues de ces documents budgétaires.

1 – RESULTAT D'EXECUTION CONSOLIDE DU BUDGET 2015

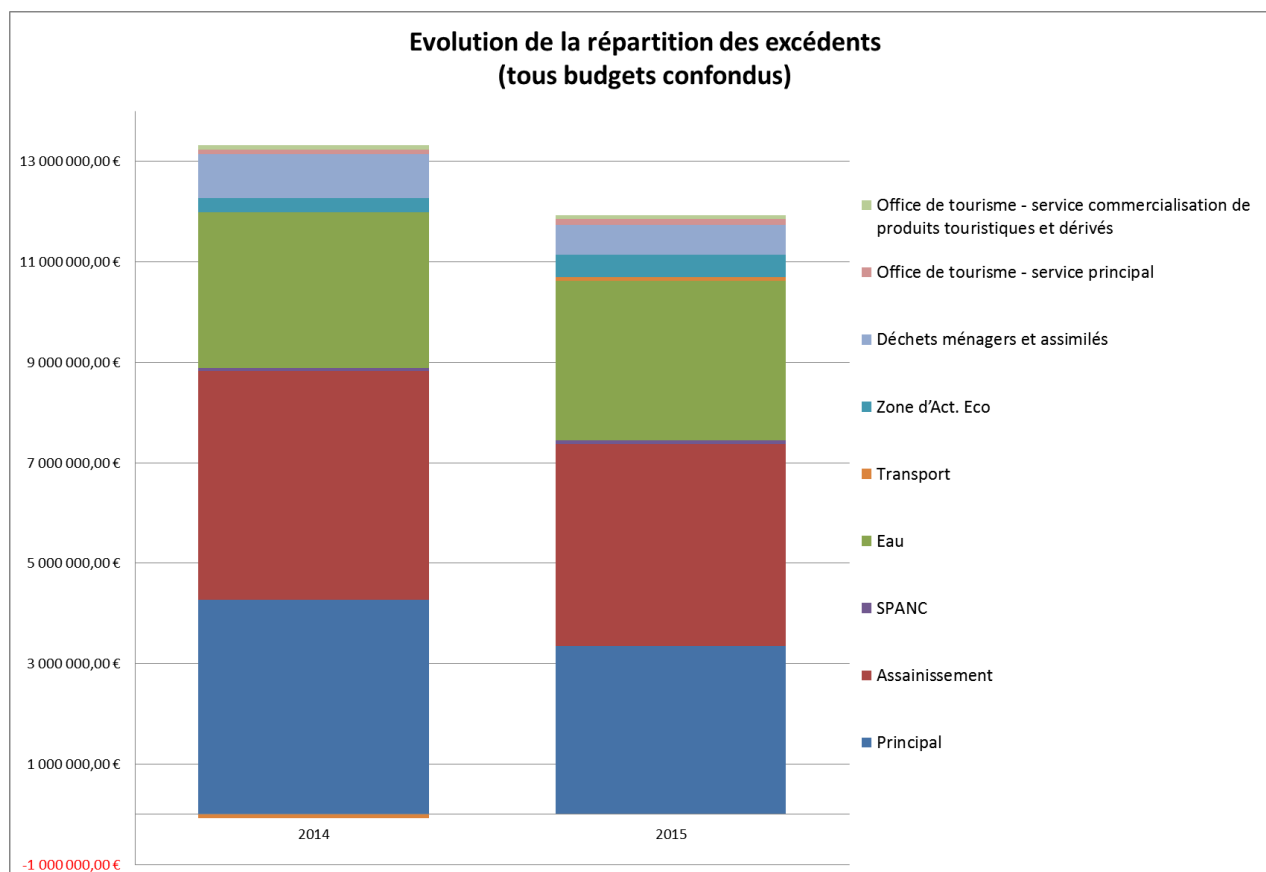
La consolidation des résultats des neuf budgets, restes à réaliser inclus, fait apparaître qu'en 2015 Dieppe-Maritime a réalisé :

- **60,4 M € de dépenses** réparties pour 19,5 M € en investissement et 40,9 M € en fonctionnement,
- **72,3 M € de recettes** réparties pour 18,7 M € en investissement et 53,6 M € en fonctionnement.

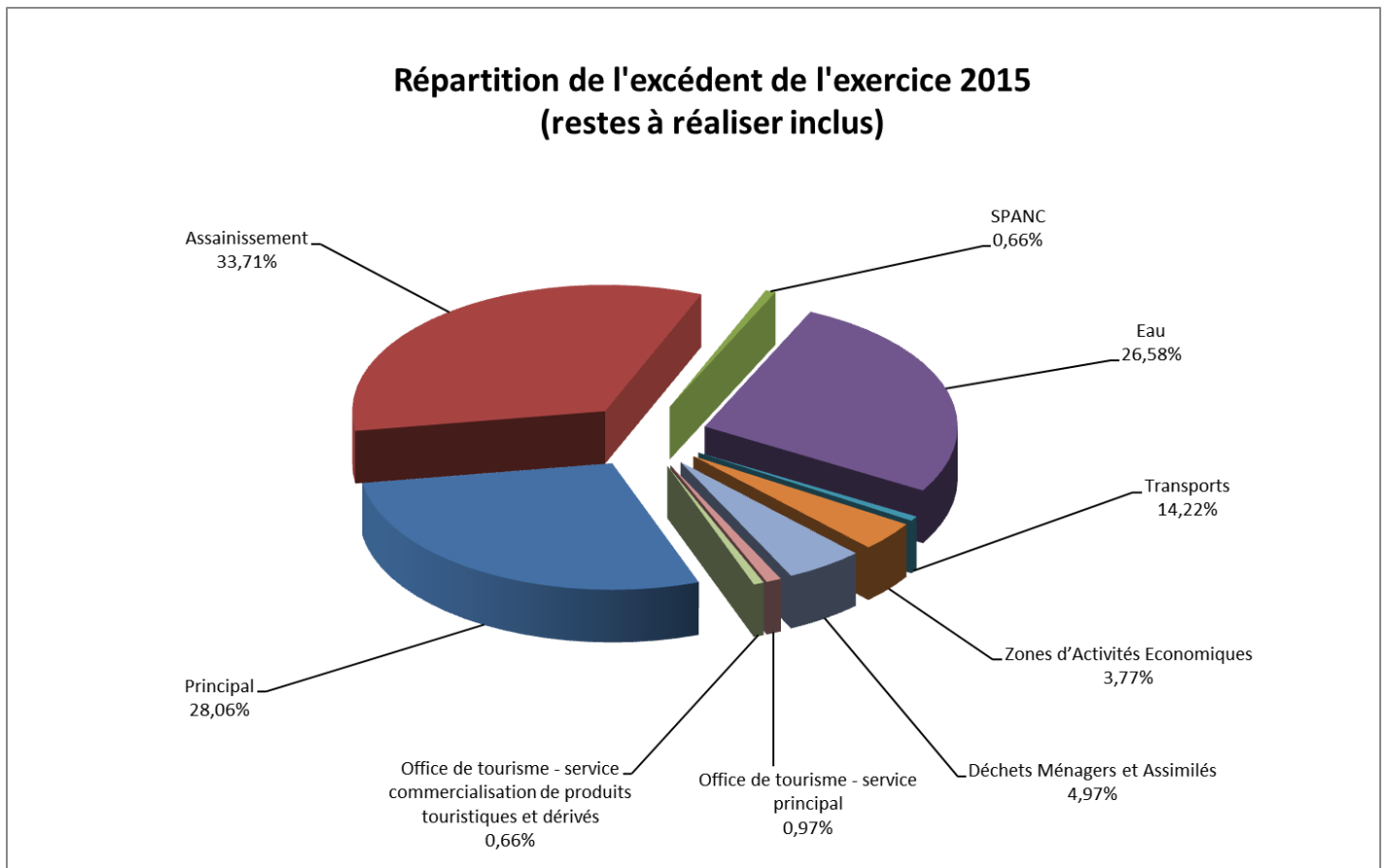
Le tableau ci-après retrace la répartition de ces chiffres sur chaque budget :

Budgets	Fonctionnement		Investissement		Excédents
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Principal	24 154 287,67 €	21 744 850,98 €	7 424 189,66 €	6 484 836,76 €	3 348 789,59 €
Assainissement	6 743 058,19 €	1 693 276,85 €	2 311 138,49 €	3 338 210,41 €	4 022 709,42 €
SPANC	102 339,14 €	23 710,49 €	243 141,46 €	243 141,46 €	78 628,65 €
Eau	3 974 904,10 €	601 413,23 €	847 734,60 €	1 049 570,64 €	3 171 654,83 €
Transports	5 257 996,25 €	5 202 963,67 €	1 019 500,50 €	1 000 897,45 €	73 635,63 €
Zones d'Activités Economiques	3 684 144,30 €	3 454 420,53 €	5 711 684,33 €	5 491 528,42 €	449 879,68 €
Déchets Ménagers et Assimilés	8 792 120,56 €	7 387 159,62 €	1 055 834,40 €	1 867 205,41 €	593 589,93 €
Office de tourisme - service principal	676 380,20 €	604 699,64 €	71 051,06 €	26 640,72 €	116 090,90 €
Office de tourisme - service commercialisation de produits touristiques et dérivés	236 051,19 €	156 688,12 €	-	-	79 363,07 €
Totaux	53 621 281,60 €	40 869 183,13 €	18 684 274,50 €	19 502 031,27 €	11 934 341,70 €

L'excédent des différents budgets a évolué comme suit depuis le début de ce mandat :



Le solde excédentaire de l'exercice 2015, intégrant les restes à réaliser, s'élève donc à un peu moins de 12 M € et se répartit comme suit :

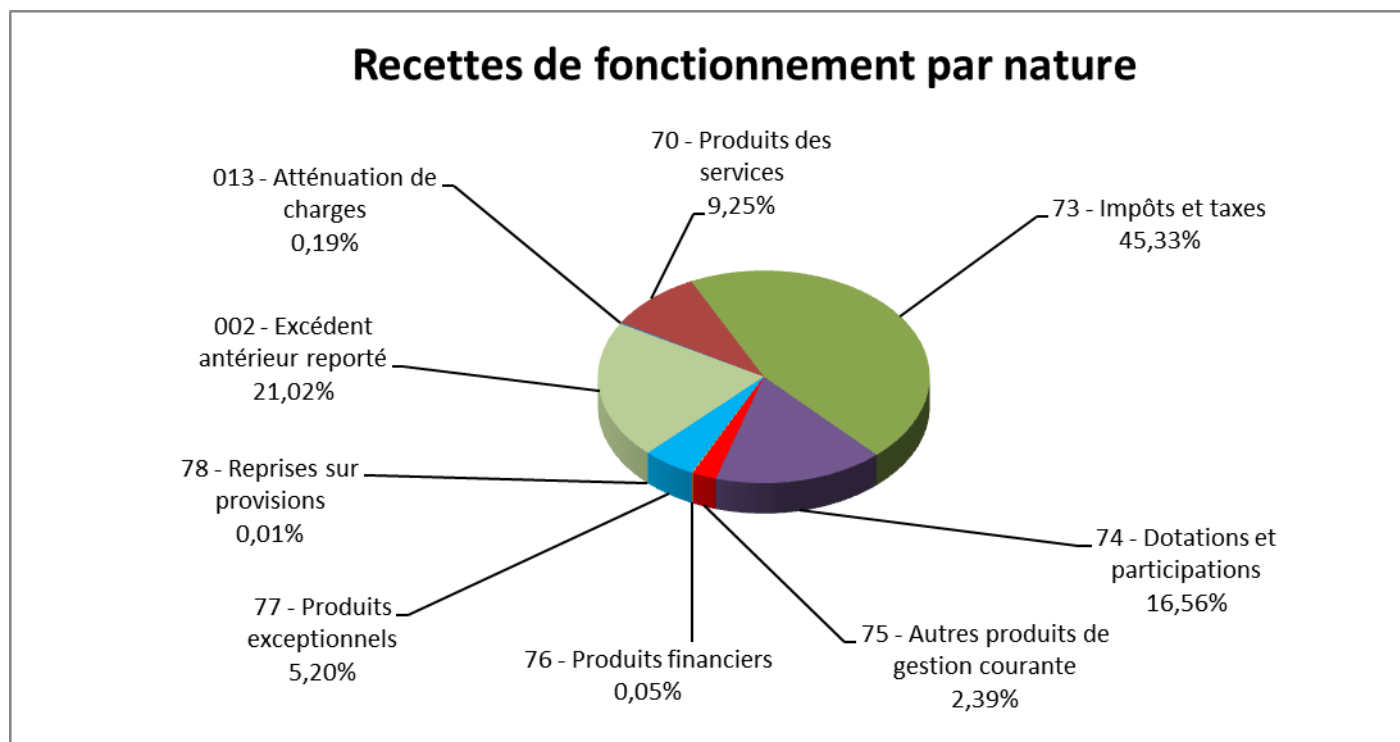


2 – L’EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

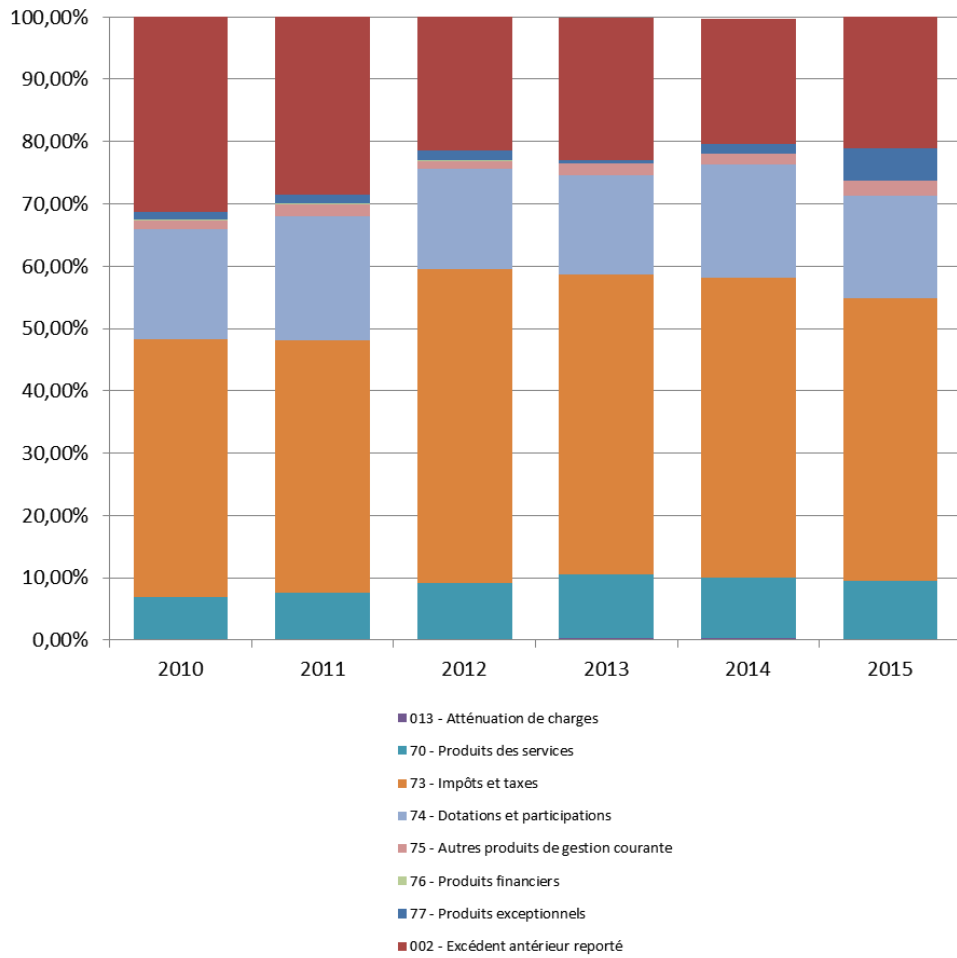
2.1 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La répartition des recettes réelles de l’ensemble des budgets par nature est la suivante :

	Total tous budgets				
	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
013 - Atténuation de charges	24 776,21 €	98 264,00 €	1 029,41 €	396,61%	400,76%
70 - Produits des services	4 673 886,25 €	4 703 783,70 €	45 725,24 €	100,64%	101,62%
73 - Impôts et taxes	22 827 660,00 €	23 060 581,18 €	0,00 €	101,02%	101,02%
74 - Dotations et participations	8 905 272,63 €	8 426 209,40 €	444 536,23 €	94,62%	99,61%
75 - Autres produits de gestion courante	1 179 830,40 €	1 213 264,06 €	27 859,50 €	102,83%	105,20%
76 - Produits financiers	23 595,00 €	23 473,37 €	0,00 €	99,48%	99,48%
77 - Produits exceptionnels	2 664 837,19 €	2 645 659,62 €	0,00 €	99,28%	99,28%
78 - Reprises sur provisions	3 900,00 €	3 900,00 €	0,00 €	100,00%	100,00%
002 - Excédent antérieur reporté	10 694 600,68 €	10 694 600,68 €	0,00 €	100,00%	100,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement par nature	50 998 358,36 €	50 869 736,01 €	519 150,38 €	99,75%	100,77%



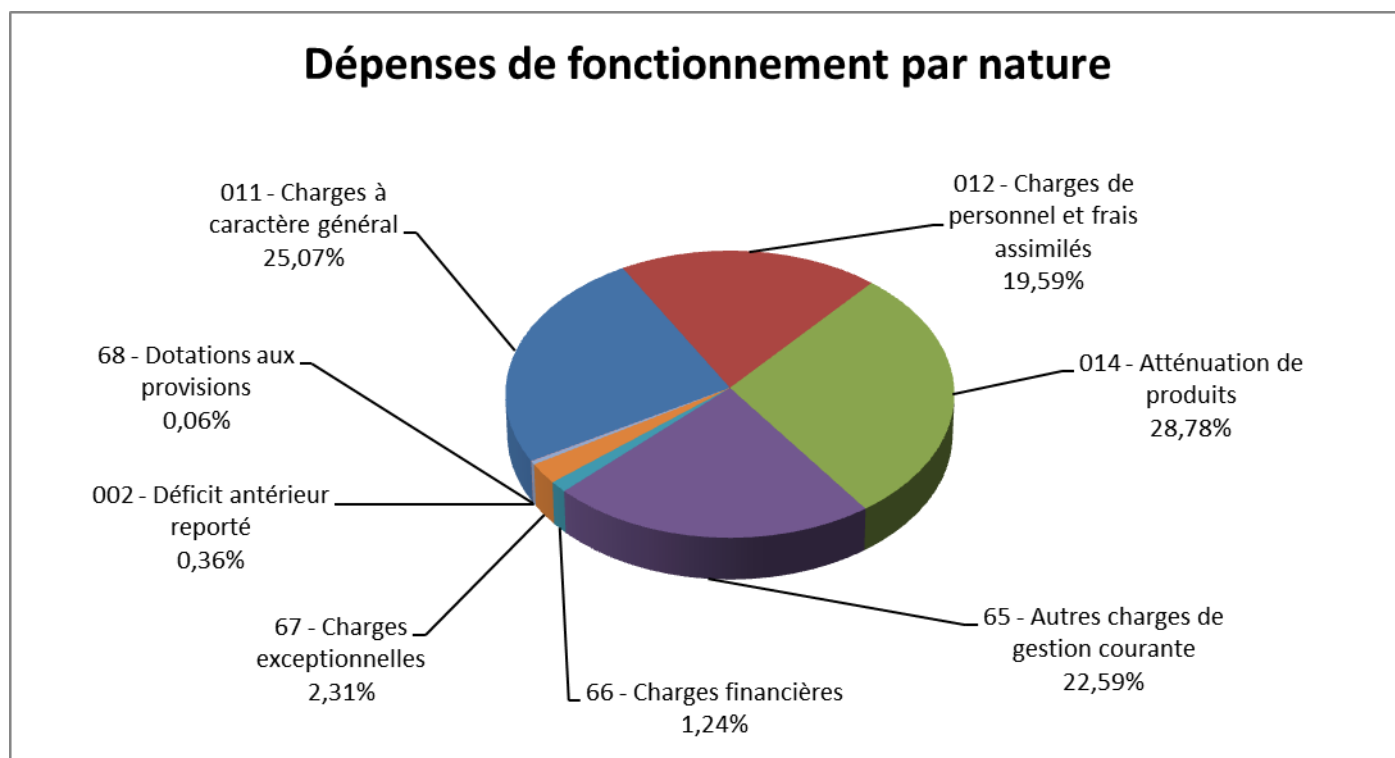
Evolution de la répartition des recettes réelles de fonctionnement par nature budgétaire (tous budgets confondus)



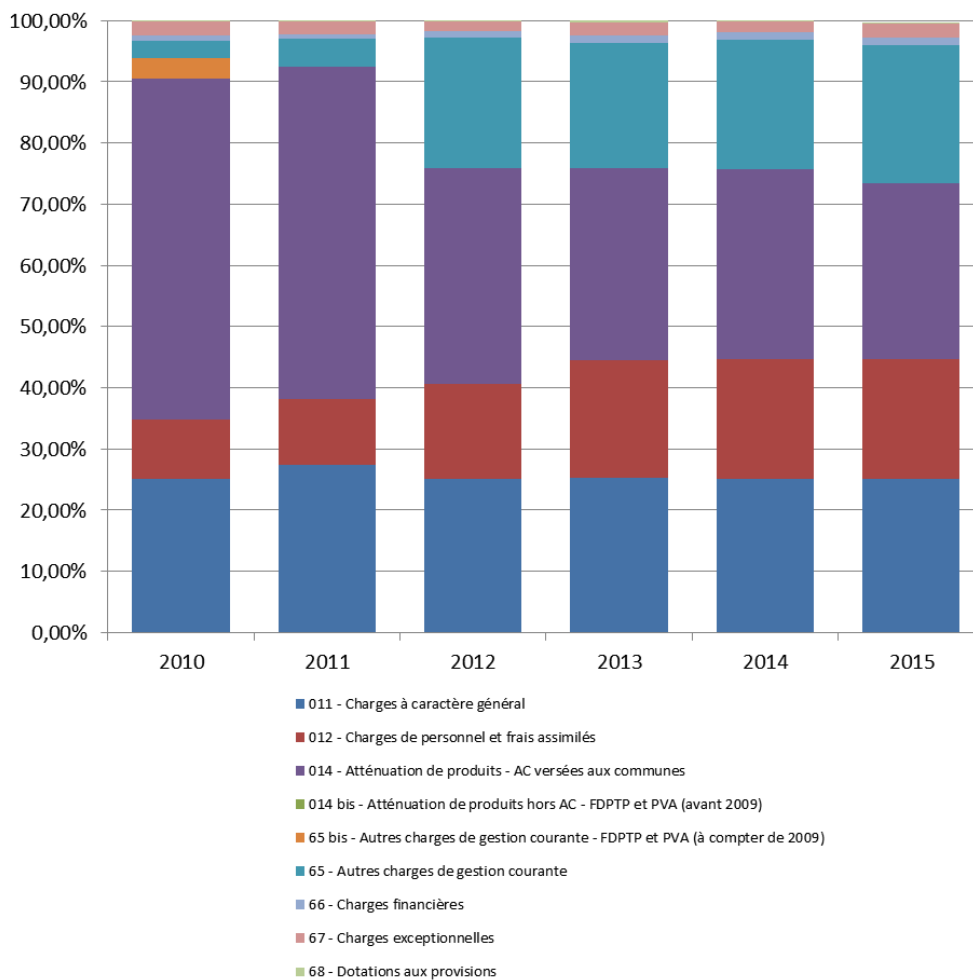
2.2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La répartition des dépenses réelles de l'ensemble des budgets par nature est la suivante :

	Total tous budgets				
	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
002 - Déficit antérieur reporté	124 670,78 €	124 670,78 €	0,00 €	100,00%	100,00%
011 - Charges à caractère général	9 708 422,55 €	8 692 126,64 €	241 296,11 €	89,53%	92,02%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 069 501,99 €	6 791 850,36 €	0,00 €	96,07%	96,07%
014 - Atténuation de produits	10 177 348,00 €	9 980 329,68 €	197 017,00 €	98,06%	100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	7 954 597,00 €	7 832 248,97 €	0,00 €	98,46%	98,46%
66 - Charges financières	453 835,00 €	431 009,04 €	0,00 €	94,97%	94,97%
67 - Charges exceptionnelles	1 079 038,00 €	802 088,46 €	107 251,74 €	74,33%	84,27%
68 - Dotations aux provisions	20 500,00 €	20 500,00 €	0,00 €	100,00%	100,00%
022 - Dépenses imprévues	153 791,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement par nature	36 741 704,82 €	34 674 823,93 €	545 564,85 €	94,37%	95,86%

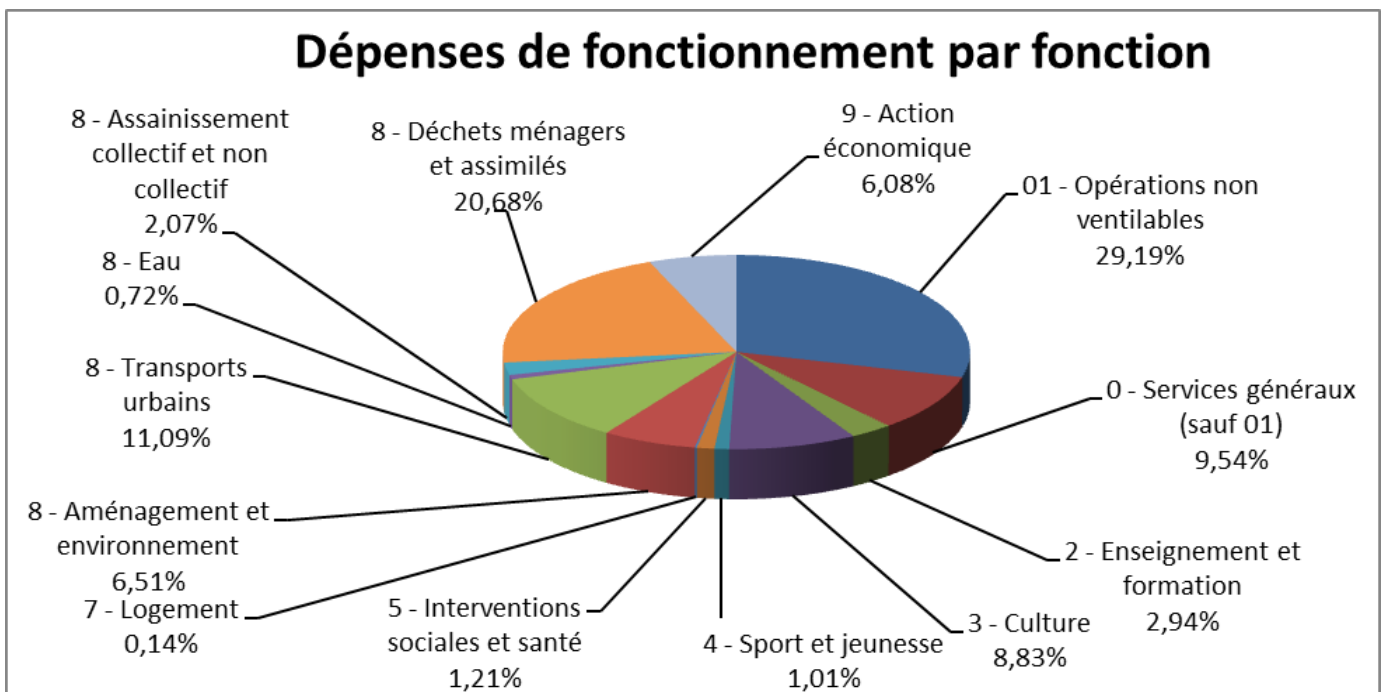


Evolution de la répartition des dépenses réelles de fonctionnement par nature budgétaire (tous budgets confondus)



La répartition des dépenses réelles de fonctionnement de l'ensemble des budgets par fonction est la suivante :

	Total tous budgets	
	Réalisations	Part de chaque fonction
01 - Opérations non ventilables	10 121 008,41 €	29,19%
0 - Services généraux (sauf 01)	3 307 585,78 €	9,54%
2 - Enseignement et formation	1 018 497,09 €	2,94%
3 - Culture	3 061 290,09 €	8,83%
4 - Sport et jeunesse	351 181,79 €	1,01%
5 - Interventions sociales et santé	418 286,99 €	1,21%
7 - Logement	49 592,53 €	0,14%
8 - Aménagement et environnement	2 256 890,74 €	6,51%
8 - Transports urbains	3 844 271,28 €	11,09%
8 - Eau	250 328,08 €	0,72%
8 - Assainissement collectif et non collectif	718 540,47 €	2,07%
8 - Déchets ménagers et assimilés	7 169 452,79 €	20,68%
9 - Action économique	2 107 897,89 €	6,08%
Total	34 674 823,93 €	100,00%

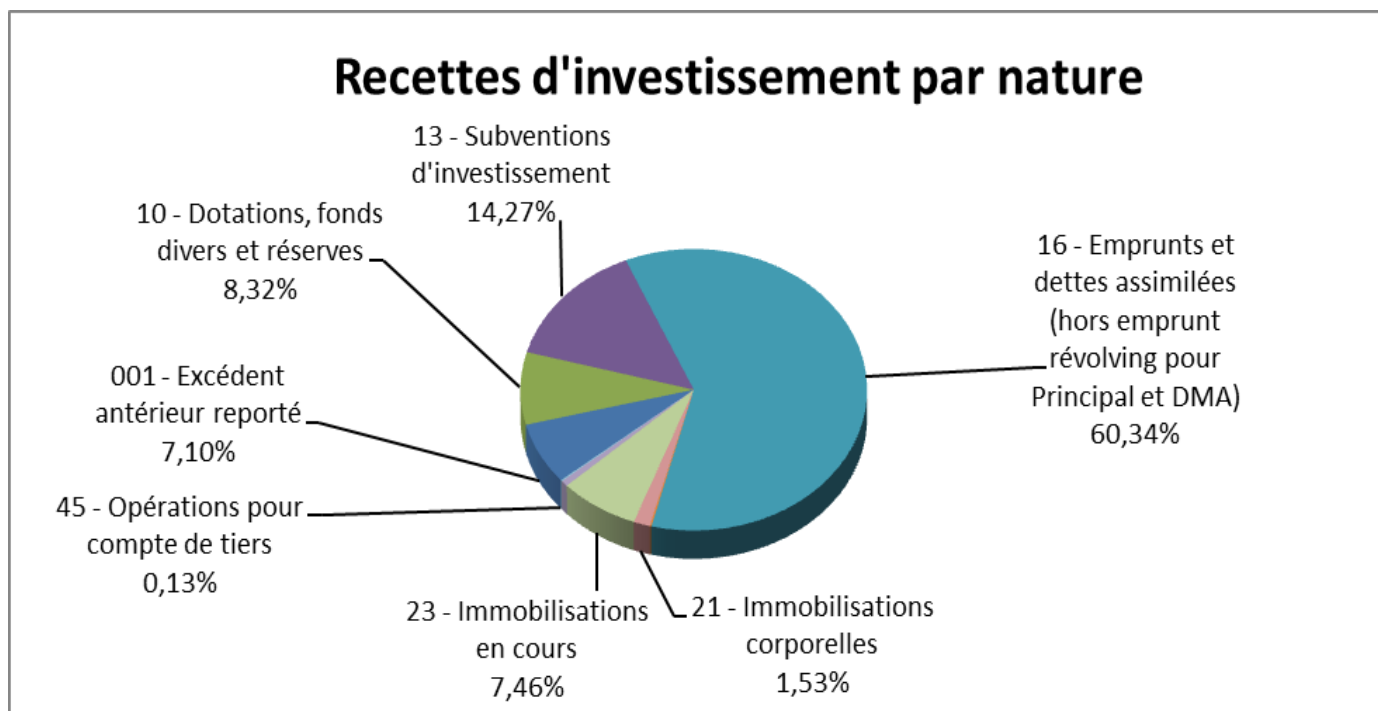


3 – L’EXECUTION DE LA SECTION D’INVESTISSEMENT

3.1 – LES RECETTES D’INVESTISSEMENT

La répartition des recettes réelles de l’ensemble des budgets par nature est la suivante :

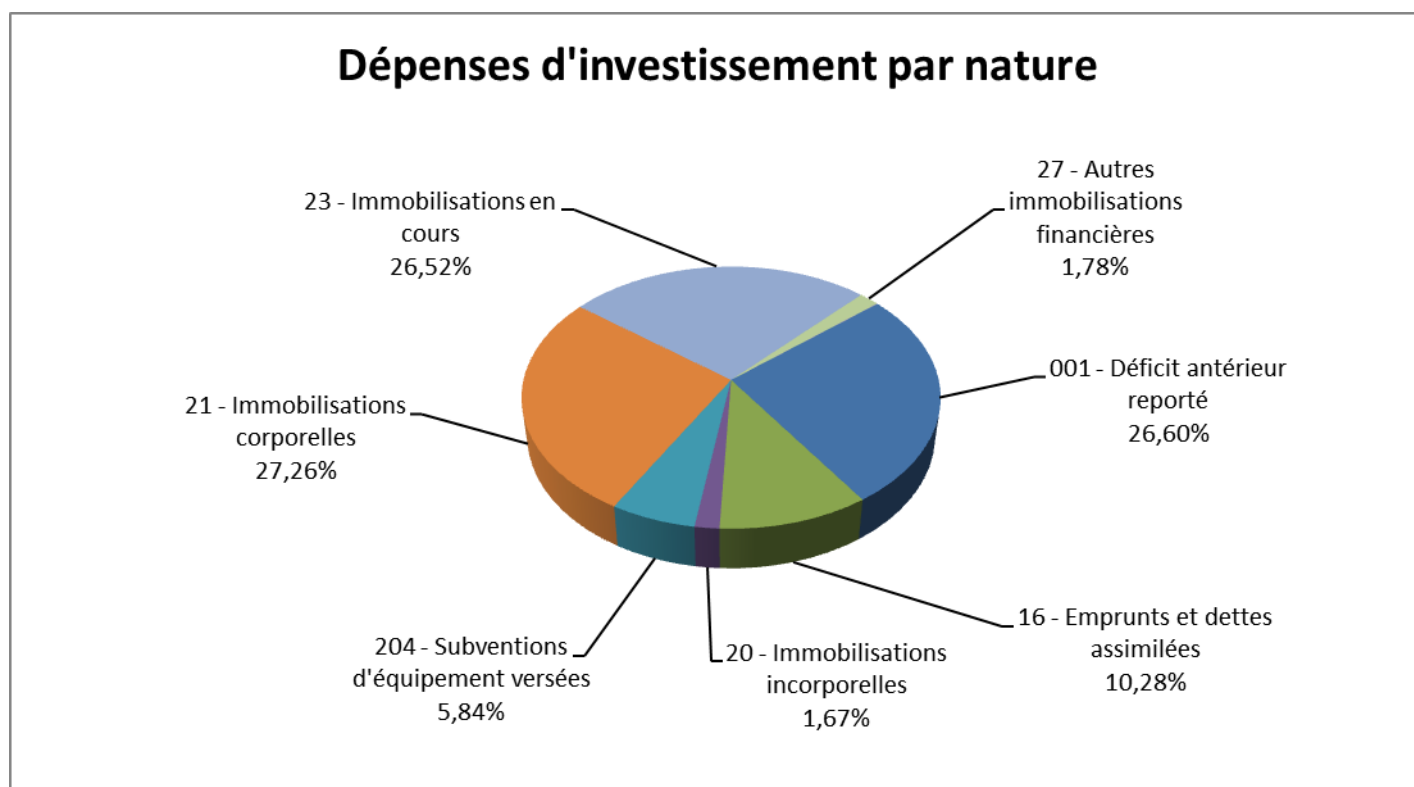
	Total tous budgets				
	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
001 - Excédent antérieur reporté	789 073,10 €	789 073,10 €	0,00 €	100,00%	100,00%
024 - Produits des cessions d'immo.	-15 490,43 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 020 314,39 €	631 945,46 €	183 937,52 €	61,94%	79,96%
13 - Subventions d'investissement	2 543 606,36 €	1 084 146,07 €	1 548 938,22 €	42,62%	103,52%
16 - Emprunts et dettes assimilées	12 727 570,68 €	4 583 371,81 €	1 467 957,26 €	36,01%	47,55%
204-Subventions d'équipement versées	0,00 €	12 282,58 €	0,00 €	-*	-
21 - Immobilisations corporelles	116 226,70 €	116 231,38 €	0,00 €	100,00%	100,00%
23 - Immobilisations en cours	924 878,69 €	566 365,03 €	74 542,68 €	61,24%	69,30%
27 - Autres immobilisations financières	933 470,66 €	51 904,15 €	887 420,28 €	5,56%	100,63%
45 - Opérations pour compte de tiers	961 116,46 €	9 994,14 €	783 147,32 €	1,04%	82,52%
Total des recettes réelles d'investissement par nature	20 000 766,61 €	7 845 313,72 €	4 945 943,28 €	39,23%	63,95%
Emprunt revolving (mouvements)	1 490 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
Total rectifié de l'emprunt revolving	18 510 766,61 €	7 845 313,72 €	4 945 943,28 €	42,38%	69,10%



3.2 – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

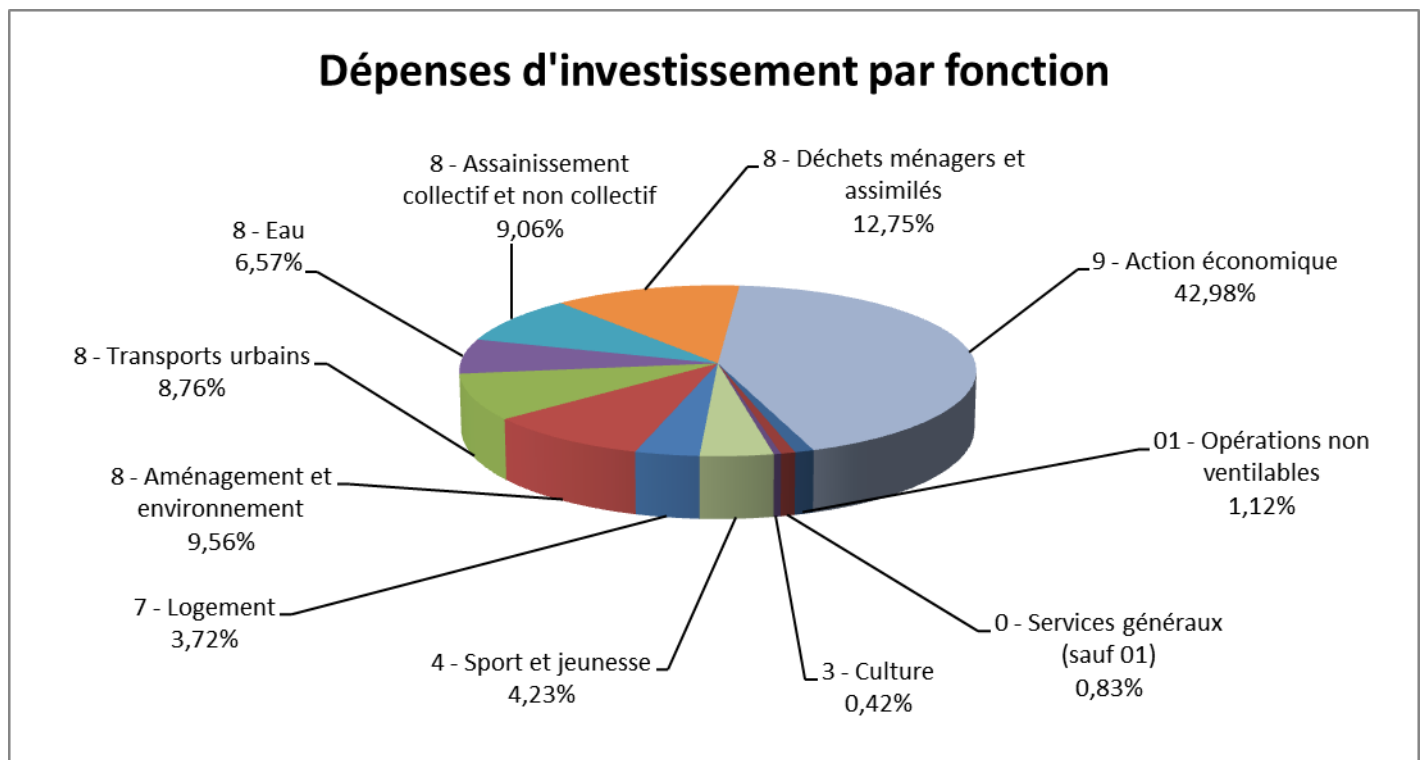
La répartition des dépenses de l'ensemble des budgets par nature est la suivante :

	Total tous budgets				
	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation	Taux avec RAR
001 - Déficit antérieur reporté	2 841 123,51 €	2 841 123,51 €	0,00 €	100,00%	100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 020 310,47 €	1 097 593,21 €	30 473,56 €	27,30%	28,06%
20 - Immobilisations incorporelles	611 826,42 €	178 636,38 €	243 152,00 €	29,20%	68,94%
204-Subventions d'équipement versées	2 793 281,62 €	623 434,63 €	1 814 965,38 €	22,32%	87,30%
21 - Immobilisations corporelles	5 623 337,30 €	2 911 338,32 €	1 428 924,74 €	51,77%	77,18%
23 - Immobilisations en cours	16 816 811,76 €	2 832 551,12 €	2 049 437,52 €	16,84%	29,03%
27 - Autres immobilisations financières	190 100,00 €	190 028,86 €	0,00 €	99,96%	99,96%
45 - Opérations pour compte de tiers	950 753,68 €	4 382,68 €	779 371,00 €	0,46%	82,43%
020 - Dépenses imprévues	409 875,39 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
Total des dépenses réelles d'investissement par nature	34 257 420,15 €	10 679 088,71 €	6 346 324,20 €	31,17%	49,70%
Provision pour le futur annoncée	11 684 442,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
Emprunt revolving (mouvements)	1 490 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
Total rectifié hors provision pour le futur annoncée et emprunt revolving	21 082 978,02 €	10 679 088,71 €	6 346 324,20 €	50,65%	80,75%



La répartition des dépenses réelles d'investissement de l'ensemble des budgets par fonction est la suivante :

	Total tous budgets	
	Réalisations	Part de chaque fonction
01 - Opérations non ventilables	119 129,13 €	1,12%
0 - Services généraux (sauf 01)	88 659,52 €	0,83%
2 - Enseignement et formation	0,00 €	0,00%
3 - Culture	44 628,12 €	0,42%
4 - Sport et jeunesse	451 739,02 €	4,23%
5 - Interventions sociales et santé	0,00 €	0,00%
7 - Logement	397 670,90 €	3,72%
8 - Aménagement et environnement	1 020 444,50 €	9,56%
8 - Transports urbains	935 585,75 €	8,76%
8 - Eau	701 633,79 €	6,57%
8 - Assainissement collectif et non collectif	967 765,64 €	9,06%
8 - Déchets ménagers et assimilés	1 361 460,91 €	12,75%
9 - Action économique	4 590 371,43 €	42,98%
Total	10 679 088,71 €	100,00%



4 – LES OPERATIONS D'ORDRE

Contrairement aux opérations réelles, les opérations d'ordre, exécutées à l'initiative de l'ordonnateur, ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement.

Ainsi, des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre (opérations d'ordre ordinaires) ou entre dépenses et recettes d'une même section (opérations d'ordre patrimoniales), permettant notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la collectivité sans avoir de conséquences sur la trésorerie.

Quatre chapitres globalisés ont été créés dans les nomenclatures par nature afin de regrouper les opérations d'ordre du budget, assurant ainsi une certaine fongibilité des crédits d'ordre. Il s'agit des chapitres 040, 041, 042 et 043.

Les opérations d'ordre réalisées en 2015 s'élèvent à :

Budgets	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	1 228 941,22 €	442 402,15 €	601 448,73 €	1 387 987,80 €
Assainissement	756 097,48 €	333 596,48 €	333 596,48 €	756 097,48 €
SPANC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Eau	324 801,75 €	92 979,60 €	143 523,75 €	375 345,90 €
Transports	158 239,68 €	25 403,99 €	25 403,99 €	158 239,68 €
Zones d'Activités Economiques	2 987 434,53 €	1 328 096,80 €	1 362 729,22 €	3 022 066,95 €
Déchets Ménagers et Assimilés	180 907,73 €	0,00 €	0,00 €	180 907,73 €
Office de tourisme - service principal	12 371,96 €	9 916,19 €	9 916,19 €	12 371,96 €
Office de tourisme - service commercialisation de produits touristiques et dérivés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	5 648 794,35 €	2 232 395,21 €	2 476 618,36 €	5 893 017,50 €

Elles correspondent principalement aux écritures d'amortissement, de travaux en régie, de matérialisation des mouvements liés aux emprunts revolving ou d'équilibre des opérations de transfert du droit à déduction de la TVA (sur les budgets eau et assainissement).

5 – EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

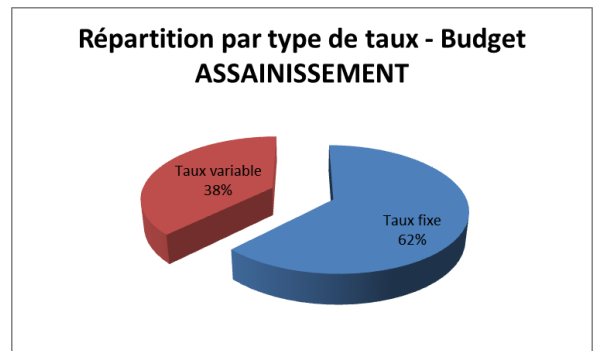
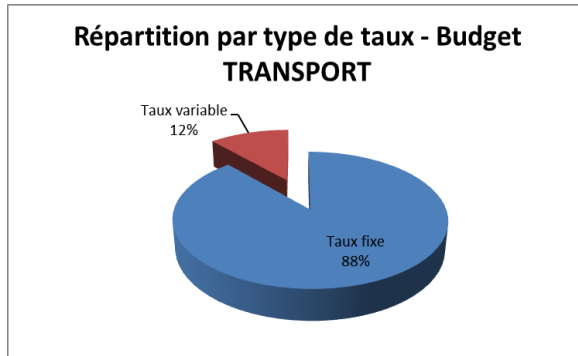
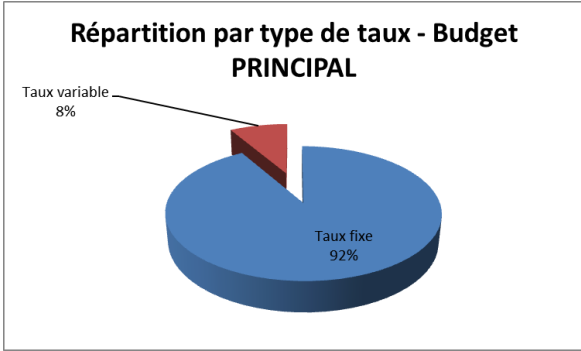
En 2015, Dieppe-Maritime a consolidé 8 nouveaux emprunts d'un montant total de 4 582 000 € pour financer :

- Sur le budget principal :
 - Les travaux de rénovation du Golf communautaire (1 550 000 €) ;
 - Les travaux de rénovation du bâtiment administratif sur l'ex-site Rousseau (282 000 €) ;
 - Les subventions d'investissement accordées dans le cadre du PLH (163 000 €) ;
 - La participation versée à la SEMAD dans le cadre de la concession d'aménagement de la zone Eurochannel (100 000 €) ;
- Sur le budget des transports :
 - Les travaux de réhabilitation de la voirie du dépôt (600 000 €) ;
 - Les travaux de mise en accessibilité aux normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR) de certains arrêts (100 000 €) ;
- Sur le budget des zones d'activités économiques :
 - Les travaux de réhabilitation du bâtiment loué à Alpine Pièces Compétition (1 180 000 € - emprunt complémentaire à l'acquisition du bâtiment) ;
- Sur le budget des déchets ménagers et assimilés :
 - Le programme de renouvellement des véhicules et d'installation de colonnes enterrées (607 000 €).

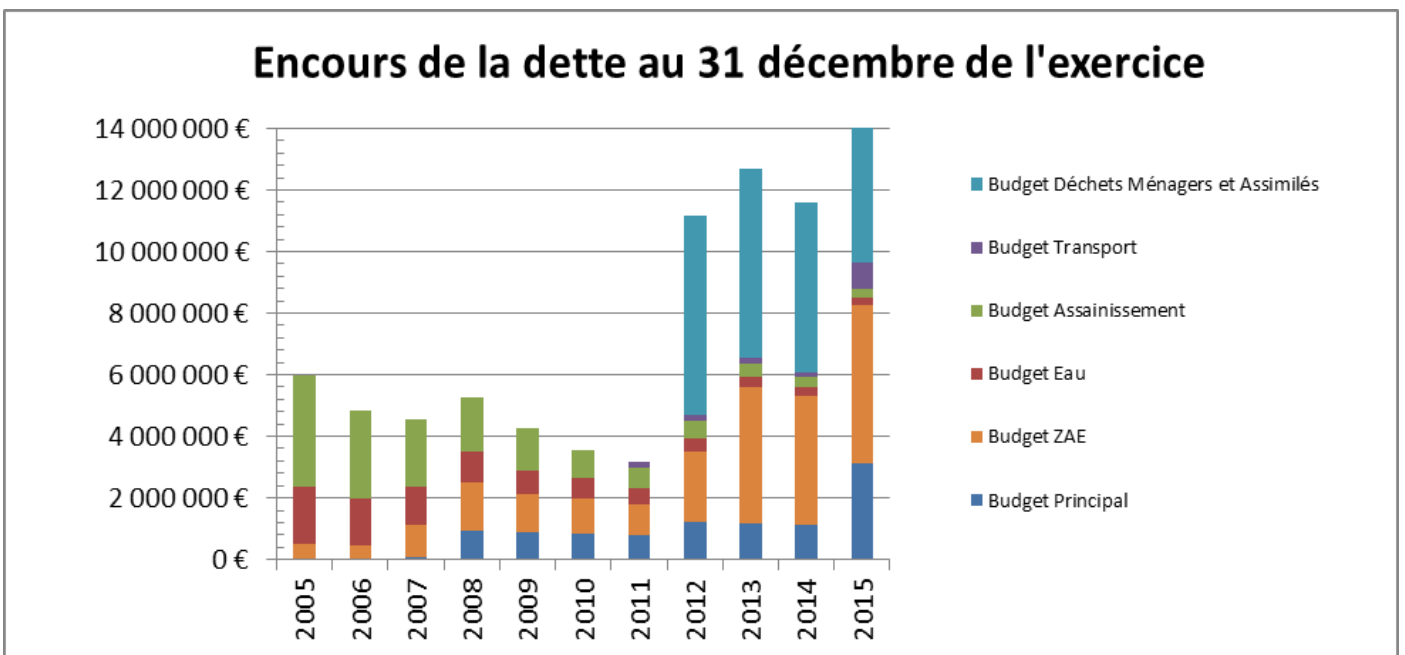
Le capital restant dû au 31 décembre 2015 se décompose donc comme suit :

	Encours au 31 décembre 2015	% au CA 2015	% au CA 2014 <i>pour mémoire</i>
Taux fixe	14 614 461,41 €	96,89%	98,94%
Taux variable	469 514,67 €	3,11%	1,06%
Total	15 083 976,08 €	100,00%	100,00%

Les budgets comportant une part d'emprunt à taux variable à rembourser sont les suivants :



Le graphique suivant retrace l'évolution de l'encours de la dette au 31 décembre de chaque exercice pour les différents budgets de Dieppe-Maritime :

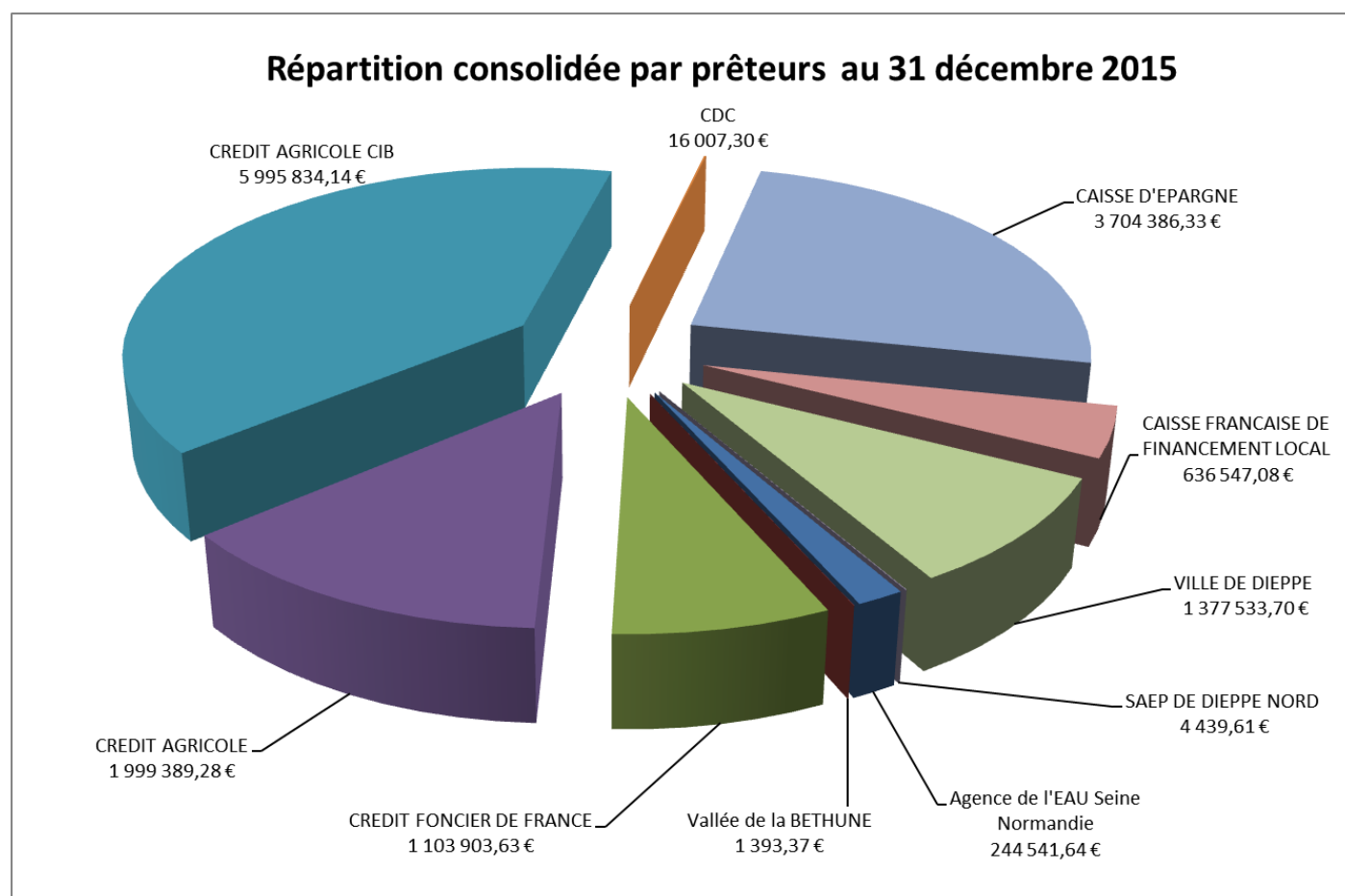


Pour mémoire, afin de connaître le degré de risque des emprunts en cours, il est possible de se reporter à la classification établie en cinq niveaux par la charte Gissler, qui figure en annexe des comptes administratifs de chaque budget.

Il est alors possible d'observer qu'aucun des produits souscrits n'est considéré comme risqué ou « toxique ». Comme l'atteste le tableau de synthèse ci-dessous, l'ensemble de la dette souscrite par Dieppe-Maritime relève de la catégorie « A1 », la moins risquée :

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	58,00
	Nombre de produits	100,00 %
	% de l'encours	15 083 976,07
	Montant en euros	

La répartition sur l'ensemble des budgets de la dette par prêteur s'établit comme suit :



Au 31 décembre 2015, la durée résiduelle moyenne des emprunts est de 13 ans, 9 mois et 22 jours.

6 – RATIOS FINANCIERS DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL POUR 2015

Synthèse de la situation financière de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise en 2015, les ratios de la loi ATR (Administration territoriale de la République) permettent de suivre l'évolution de Dieppe-Maritime et de la comparer avec d'autres structures :

Ratios	Libellés	Moyennes nationales de la strate (2013 – DGCL)	Dieppe-Maritime – Budget principal		
			2015 (compte administratif)	2015 (après déduction des rôles de fiscalité supplémentaires perçus en 2015)	Pour mémoire, 2014
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population INSEE	573,00 €	390,86 €	390,86 €	383,33 €
2	Produit des impositions directes / population INSEE	333,00 €	259,79 €	259,07€	248,95 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / population INSEE	663,00 €	421,97 €	421,24 €	406,94 €
4	Dépenses d'équipement brut / population INSEE	118,00 €	40,33 €	40,33 €	63,03 €
5	Encours de dette / population INSEE	397,00 €	62,26 €	62,26 €	21,59 €
6	Dotation globale de fonctionnement / population INSEE	148,00 €	102,75 €	102,75 €	101,89 €
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	19,70 %	17,04 %	17,04 %	16,27 %
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes de fonctionnement	90,90 %	92,89 %	93,05 %	94,46 %
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17,70 %	9,56 %	9,57 %	15,49 %
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	60,00 %	14,75 %	14,78 %	5,31 %

Le ratio 8 (Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal) n'est plus calculé depuis la réforme de la taxe professionnelle.